



UNCATEGORIZED



MIEUX UTILISER LES APPLICATIONS LIÉES À LA RECHERCHE D'EMPLOI SUR SON SMARTPHONE OU SA TABLETTE

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Taux de satisfaction de nos stagiaires pour le premier semestre 2023 : 95,95 % (93,13 % en 2022)

Pas d'action terminée au 1er semestre 2023

PRE-REQUIS

Demandeurs d'emploi sans pré-requis particulier

OBJECTIFS

Permettre au stagiaire de s'approprier les applications dédiées à la recherche d'emploi et de se réinscrire dans une dynamique constructive afin de se projeter à nouveau dans l'emploi ou la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil
- Identification des offres en matière d'application
- Les réseaux et médias sociaux, des applications dérivées : travailler sa stratégie digitale dans sa recherche d'emploi
- Capitalisation des acquis et bilan

DURÉE

Formation individualisée de maximum 62 heures en centre

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi et/ou à distance
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels issus des métiers du numérique et de l'insertion

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

Formation prise en charge pour les demandeurs d'emploi en formation continue par Pole Emploi ou la région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

04/12/2023